

Les membres du Conseil d'administration de l'AUF, réunis le 7 octobre 2022, ont pris connaissance de la situation dans laquelle le Président de l'AUF se trouve actuellement.

Les membres du Conseil d'administration condamnent fortement toute vindicte populaire sur les réseaux sociaux. Ils et elles demandent, tout aussi fortement, au Président d'engager au plus vite une résolution de cette situation par voie juridique afin que la lumière soit faite sur la réalité des faits reprochés.

Le Conseil d'administration de l'AUF rappelle son attachement particulier à l'intégrité scientifique.